

Notice méthodologique

TITRE DE LA FICHE D'INDICATEURS

Budgets consacrés aux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement

CATÉGORIE PRINCIPALE

Gestion environnementale

THÉMATIQUE PRINCIPALE

Contrôle

CATÉGORIE SECONDAIRE

néant

THÉMATIQUE SECONDAIRE

néant

SECTION 1 : AUTEUR

Nom	BOVY
Prénom	Corentin
E-mail	corentin.bovy@spw.wallonie.be
Tél	081/33.67.02

SECTION 2 : CONTEXTUALISATION DE LA FICHE D'INDICATEURS

Titre	Budgets consacrés aux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement
Définition(s) de la fiche d'indicateurs	La fiche d'indicateur comptabilise l'évolution des budgets consacrés aux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement afin d'évaluer les efforts réalisés par la Wallonie pour suivre l'état des composantes de l'environnement. La fiche d'indicateurs permet également de répondre aux exigences de la réglementation européenne.
Référence(s) (définition)	Interne à la Direction de l'État environnemental (DEE) du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et environnement (SPW ARNE), Département de l'étude du milieu naturel et agricole
Raison d'être de la fiche d'indicateurs	<p>L'étude, l'analyse et le suivi de l'état des composantes de l'environnement nécessitent la mise en place de réseaux de mesures afin de générer des données fiables en continu sur les paramètres environnementaux wallons.</p> <p>Pour la plupart, les paramètres mesurés sont imposés par différentes directives européennes principalement dans le domaine de l'air, de l'eau et des milieux naturels.</p> <p>Ces réseaux remplissent différentes fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none">- alerte aux pollutions dans les eaux transfrontalières (réseau AQUAPOL [lien]) ;- alerte aux inondations (réseau AQUALIM [lien]) : mesure des débits des cours d'eau) ;- alerte à une mauvaise qualité de l'air (dépassement des teneurs admises en ozone p. ex.) [lien] ;- contrôle des activités (contrôle des émissions de polluants atmosphériques générées par les industries, contrôle des rejets en eaux de surfaces p. ex.) ;- protection de la santé (contrôle des émissions de polluants atmosphériques de dioxine) ;- protection des écosystèmes ;- suivi des problèmes sanitaires des forêts (Observatoire wallon de la santé des forêts (OWSF) [lien]) ;

- mesure de la qualité du milieu ambiant (eau, air, sol) ;
- mesure de paramètres indispensables à une bonne gestion du milieu forestier (réseau IPRFW : Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie) [\[lien\]](#) ;
- rapportage aux instances européennes dans le cadre de directives européennes.

SECTION 3 : MÉTHODOLOGIE

INDICATEUR N°1

Titre	Budgets consacrés aux principaux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement en Wallonie
Description des paramètres présentés	<p>L'indicateur présente, sous la forme de graphique ligne, l'évolution, pour la période 2000 - 2020, des budgets consacrés aux réseaux de mesure suivants :</p> <p>Air</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôle des émissions atmosphériques 2. Qualité de l'air ambiant* <p>Eau</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Débits des cours d'eau non navigables 4. Sédiments dans les cours d'eau navigables et non navigables 5. Qualité des eaux souterraines (paramètres physico-chimiques) et piézométrie 6. Qualité des eaux de surface (paramètres physico-chimiques, écotoxicologiques et biologiques) ** <p>Faune et flore</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie (IPRFW) 8. Suivi de l'état de l'environnement wallon par les indicateurs biologiques 9. Observatoire wallon de la santé des forêts (OWSF) <p>Autres</p> <ol style="list-style-type: none"> 10. Inventaire des polluants émergents 11. Contrôle des centres d'enfouissement technique <p>* Y compris la qualité de l'air à proximité des centres de regroupement de boues de dragages</p> <p>** Y compris le réseau d'alerte "Aquapol" et le suivi hydromorphologique des cours d'eau</p> <p>Le Réseau "Qualité de l'air ambiant" regroupe les subventions allouées à l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP) pour gérer le réseau de mesure de la qualité de l'air ambiant pour le compte de l'Agence wallonne de l'air et du climat (AwAC) et la mesure de la qualité de l'air à proximité des centres de regroupements des boues de dragages.</p> <p>Le Réseau "Contrôle des émissions atmosphériques" regroupe les subventions allouées à l'ISSeP pour gérer les réseaux de mesure suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les émissions des cheminées des principales grosses entreprises émettrices de polluants atmosphériques ; - les émissions de dioxines dans les centres d'incinérations des déchets ; - le contrôle au moyen d'appareils mobiles des émissions de dioxines.

	<p>Le réseau "Eaux souterraines" regroupe les dépenses générées par les réseaux de mesure suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mesure des paramètres de la qualité des eaux souterraines (subvention ISSeP) ; - le suivi de la piézométrie des aquifères wallons par la Direction des eaux souterraines (DESO) du SPW ARNE (réseau PIEZ'EAU). <p>Le réseau "Qualité de l'eau" regroupe les dépenses générées par les réseaux de mesure suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réseau de mesure de la qualité de l'eau (subventions à l'ISSeP pour la gestion du réseau de mesure de la qualité physico-chimiques des cours d'eau AQUAPHYC) ; - réseau de mesure de la qualité écotoxicologique des masses d'eau de surfaces (subventions à l'ISSeP pour la gestion du réseau de mesure ECOTOX) ; - réseau d'alerte sur les cours d'eau transfrontaliers (AQUAPOL) ; - analyse des rejets en eau de surface (REJETS ESU) ; - réseau de mesure de la qualité biologique des cours d'eau ; - réseau de mesure de la qualité hydromorphologique des cours d'eau ; - réseau de mesure de la qualité des eaux de baignades ; <p>La description du réseau de mesure des émissions de dioxines dans les centres d'incinérations des déchets est disponible sur la page internet DIOXINE.</p> <p>Le réseau de mesure des débits des cours d'eau non navigables est disponible sur le site internet AQUALIM.</p> <p>La description du réseau de mesure du Contrôle des centres d'enfouissement technique est disponible sur la page internet CET Wallonie.</p> <p>La description du réseau de mesure de l'Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie est disponible sur le site internet IPRFW Wallonie.</p> <p>La description du réseau de mesure de l'Observatoire wallon de la santé des forêts est disponible sur le site internet OWSF.</p>
Unité(s)	Millions d'euros
DONNÉES UTILISÉES POUR CONSTRUIRE LES PARAMÈTRES	
Données	
Fournisseur des données	<p>Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (SPW ARNE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Département de l'environnement et de l'eau (DEE) - Département de la nature et des forêts (DNF) - Département de l'étude du milieu naturel et agricoles (DEMNA) - Département de la ruralité et des cours d'eau (DRCE) <p>Service public de Wallonie Secrétariat général – Département de la gestion du personnel (pour les frais de personnel des agents impliqués dans un réseau de mesure)</p> <p>Institut scientifique de service public (ISSeP)</p>
Description des données	<p>Les données budgétaires sont issues des divers départements et directions gestionnaires de réseaux de mesure, soit par une gestion directe, soit par une gestion déléguée à l'ISSeP sous la forme d'une subvention.</p> <p>Ces données budgétaires sont réparties, pour un même réseau de mesure, en 4 postes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais de personnel ; - Frais de fonctionnement ; - Investissements ;

	<p>- Frais généraux.</p> <p>Les données budgétaires se réfèrent à tous les réseaux de mesure listés sous la rubrique "description des paramètres présentés".</p>
Traitement des données	<p>Agrégation des 4 postes de dépense (frais de personnel, frais de fonctionnement, investissements, frais généraux) en une dépense par réseau de mesure.</p> <p>Agrégation par type de réseau de mesure :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Qualité de l'air ambiant : réseau de mesure de la qualité de l'air ambiant + réseau de mesure de la qualité de l'air à proximité des centres de regroupements des boues de dragages 2. Contrôle des émissions atmosphériques : réseau de mesure des émissions des cheminées des principales grosses entreprises émettrices de polluants atmosphériques + réseau de mesure des émissions de dioxines dans les centres d'incinérations des déchets + réseau de contrôle au moyen d'appareils mobiles des émissions de dioxines 3. Qualité des eaux souterraines : réseau de mesure des paramètres de la qualité des eaux souterraines + réseau piézométrique 4. Qualité des eaux de surface : réseau de mesure de la qualité physico-chimiques des cours d'eau + réseau de mesure de la qualité écotoxicologique des masses d'eau de surfaces + réseau d'alerte sur les cours d'eau transfrontaliers + réseau d'analyse des rejets en eau de surface + réseau de mesure de la qualité biologique des cours d'eau + réseau de mesure de la qualité hydromorphologique des cours d'eau + réseau de mesure de la qualité des eaux de baignades 5. Débits des cours d'eau non navigables 6. Sédiments dans les cours d'eau navigables et non navigables : réseau de mesure de la qualité des sédiments dans les voies navigables + réseau de mesure de la qualité des sédiments dans les cours d'eau non navigables

SECTION 4 : LIMITES DES INDICATEURS

Fiabilité des données	<p>Les données sont communiquées par les différents fournisseurs de données.</p> <p>Suivant la tenue d'une comptabilité des dépenses affectées aux différents réseaux, les données sont plus ou moins fiables.</p> <p>Les données communiquées par l'ISSeP (77 % des budgets) correspondent aux montants des subventions annuelles affectées aux différents réseaux que l'ISSeP gère. Elles sont fiables.</p> <p>Pour les autres réseaux, les différents intervenants tiennent des comptabilités moins strictes et les budgets sont moins fiables.</p> <p>Sur le plan des dépenses en frais de personnel, et pour autant que tous les agents affectés à un réseau de mesure soient bien répertoriés, les données proviennent de la Direction du personnel du SPW et sont fiables.</p>
Imprécision des données	<p>Les frais de personnel sont parfois difficiles à estimer lorsqu'un agent est affecté partiellement à un réseau de mesure en parallèle à d'autres tâches.</p> <p>Les différentes comptabilités des réseaux ne prennent pas strictement en compte le même champ de dépense.</p>

SECTION 5 : ÉLABORATION DE L'ÉTAT ET DE LA TENDANCE

Paramètre évalué par le pictogramme	Sans objet
--	------------

ÉTAT : NON RÉALISABLE

Méthode d'attribution	Sans objet
------------------------------	------------

Norme utilisée (si pertinent)	Il n'y a pas de référentiel
--------------------------------------	-----------------------------

Référence(s) pour cette norme	Sans objet
--------------------------------------	------------

TENDANCE :

Méthode d'attribution	Evolution des budgets consacrés aux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement sur la période étudiée (2000 – 2020)
------------------------------	---

Norme utilisée (si pertinent)	Sans objet
--------------------------------------	------------

Référence(s) pour cette norme	Sans objet
--------------------------------------	------------

SECTION 6 : MISES À JOUR

Date de dernière mise à jour de cette fiche méthodologique	Juin 2022
---	-----------